



DELIBERATION N°2025/35

Nombre d'élus en exercice : 11 Nombre d'élus présents : 6 Nombre d'élus ayant pris part au vote : 6

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 10 juin, le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni à 9H00 en séance ordinaire au CCAS, 308 rue Georges Clémenceau 65300 LANNEMEZAN, sous la Présidence de Mr Bernard PLANO.

Présents : Mmes, Mrs PELISSIER, PIQUE, ROUILLON, SENTAGNE, PLANO et MONEGO

Absents excusés : Mmes, Mr BACQUE, MEJAMOLLE, NOGUES, ORTE et DA BENTA

Secrétaire de séance : Mme Muriel PELLICER

OBJET : Approbation du Compte rendu du CA du 15/05/2025 (Annexe 1)

Après lecture aux membres du Conseil d'Administration, du Compte rendu du CA du 15/05/2025 (annexe n°1)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Le Président entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

DECIDE

- D'approuver le compte rendu du Conseil d'Administration du 15/05/2025

Pour copie conforme,
La vice-présidente,

Affiché le



FRANCOISE PIQUE
VICE PRÉSIDENTE DU CCAS
ADJOINTE AU MAIRE
LANNEMEZAN

Accusé de réception en préfecture 065-266501113-20250710-2025-35-DE Date de télétransmission : 10/07/2025 Date de réception préfecture : 10/07/2025
--